

24 500 €



■ Quelques chiffres

2016 est déjà le 30ème anniversaire du téléthon national et le 17ème du téléthon cantonal. La somme reversée cette année s'élève à 24 500 €, ce qui porte à 282 168 € les fonds remis à l'association française contre les myopathies depuis la première édition en 2000. Un grand merci doit être rendu aux très nombreux bénévoles, aux municipalités et aux partenaires.

■ M. ROBIN s'en va...

Après vingt années d'engagement à l'A.F.M. TELETHON, Gilbert Robin, coordinateur cantonal et président du G.A.C.M. a décidé de passer le flambeau. Il cessera ses fonctions lors de l'investiture de son successeur, M. Yannick Cotillard, conformément aux statuts de l'association. Il a déjà assuré son successeur de tout son soutien afin d'assurer la pérennité du Téléthon cantonal.

■ Téléthon 2017

Les communes ambassadrices seront LANDUJAN et LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC.

■ Regroupements

La commune d'Irodouer est désormais rattachée à ces deux ambassadrices 2017 pour le Téléthon. La commune de Saint-Pern, quant à elle, rejoint la commune de Médréac.

...Act'ions

- **Vendredi 6 janvier:** Vœux de la municipalité et remise des récompenses des maisons fleuries. Salle des fêtes – 20h00.
- **Samedi 7 janvier :** Permanence du commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique concernant l'étang du bois-Gesbert. Mairie – 9h00 à 11h30.
- **Mardi 10 janvier :** Galette des Rois pour le Club des Menhirs. Salle des fêtes – 14h00.
- **Mercredi 11 janvier :** L'heure du conte. Lectures pour les enfants 4-8 ans. Médiathèque – 14h00 (sur inscription).
- **Judi 12 janvier :** Permanence de Mme Marie Daugan, conseillère départementale. Mairie 14h00 à 15h00.
- **Judi 12 janvier :** Bébé lecteurs, lectures ludiques pour les 0-3 ans. Médiathèque – 10h00 et 10h30 (sur inscription).



- **Dimanche 15 janvier :** Loto organisé par l'APEL de l'école Saint-Joseph. Salle des fêtes – 14h00 (ouverture de la salle dès 13h00).

- **Lundi 16 janvier :** Permanence du commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique concernant l'étang du bois-Gesbert. Mairie – 15h00 à 17h00.
- **Judi 19 janvier :** Début du recensement de la population.

- **Samedi 28 janvier et Dimanche 29 janvier :**

Représentations théâtrales concoctées par Les Compagnons des Menhirs. Salle des fêtes 20h30 et 14h00.



MÉDRÉ'ACT

Mensuel municipal de Médréac

Janvier 2017 – N°94



Mairie de Médréac
☎ 02 99 07 23 20
Courriel : mairie.de.medreac@wanadoo.fr
Site internet : www.medreac.fr

lundi	9h à 12 h	15h à 17h
Mardi	9h à 12 h	fermé
Mercredi	9h à 12 h	15h à 17h
Judi	9h à 12 h	15h à 17h
Vendredi	9h à 12 h	fermé
samedi	9h à 12 h30	fermé

La mairie sera exceptionnellement fermée au public Le vendredi 13 janvier

NUMEROS D'URGENCE
SAMU 15
POLICE 17
POMPIERS 18 et 112 d'un portable
CENTRE ANTI-POISONS RENNES 02.99.59.22.22

Prochain Conseil Municipal
lundi 16 janvier 2017 à 20H00

...Act'ualités

■ RECENSEMENT

Un recensement de la population débute le 19 de ce mois. A cette occasion, tous les ménages recevront la visite de l'un des quatre agents recenseurs. En cas d'absence, un formulaire sera laissé, lequel sera à remettre à l'agent recenseur selon les modalités définies sur la note jointe ou à remplir en ligne sur le site dédié :

www.le-recensement-et-moi.fr

Cet acte citoyen, obligatoire, est à accomplir avant le 18 février 2017, date de clôture du recensement.

■ ETANG DU BOIS-GESBERT

Un récent article paru dans l'édition Ouest-France du 21 décembre, au sujet du devenir de l'étang, a suscité une réaction par voie de presse du commissaire enquêteur, M. Lambert. Dans cet article, il lui était prêté, en effet, des propos qu'il n'avait pas tenu.

La municipalité tient à préciser à son tour qu'elle n'est en rien à l'origine de la parution de cet article et qu'elle n'a même jamais été informée de sa diffusion.

■ COLLECTE DE PAPIERS

Dans le courant du premier trimestre 2017, l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique organise une collecte de papiers. Une benne sera installée, en lieu et date encore à définir, afin de récolter un maximum de papiers (imprimés, journaux, magazines, livres, annuaires, enveloppes, etc). Ce papier sera ensuite racheté afin d'être recyclé...

Cette opération permettra l'aide au financement de projets scolaires et revêtira une dimension pédagogique sur le tri.

Pour rappel, le commissaire enquêteur assurera deux nouvelles permanences dans le cadre de cette enquête publique :

Samedi 07 janvier 2017
De 9h00 à 11h30
Lundi 16 janvier 2017
De 15h00 à 17h00

Ce n'est qu'à l'issue de cette enquête, soit le 16 janvier 2017, que M. Lambert fera état de ses conclusions dans un rapport écrit consultable en mairie et en Préfecture.

...Dont act'

■ NOUVEAUX HORAIRES A LA TRESORERIE

Dans le cadre de la fusion des Trésoreries de Saint-Méen-le-Grand et Montauban-de-Bretagne, effective depuis le 1^{er} janvier, l'accueil du public au Centre des Finances Publiques de Montauban de Bretagne intervient comme suit :

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8H30 à 12H et de 13H30 à 16H
Fermé le mercredi

■ HABITAT

Le conseil communautaire, en sa séance du 08 décembre 2016, a délibéré en faveur de l'approbation définitive du programme local de l'habitat (P.L.H.). Un exemplaire de ce programme est à la disposition du public en mairie.

■ ORDURES MENAGERES

Rappel : les bacs verts sont désormais relevés le **mercredi matin**, en lieu et place du vendredi, ce depuis le 02 janvier. Quant aux bacs jaunes, pas de changement avec une levée **chaque lundi des semaines paires**. Pensez à présenter vos bacs la veille au soir, car le passage peut se faire très tôt.

■ PERMANENCE ARMEE DE TERRE

Le saviez-vous ? L'Armée de Terre pourvoit 15 000 postes par an. En ce sens, elle assure des permanences d'informations auprès des communautés de communes. Pour la communauté de communes Saint-Méen Montauban, ces permanences ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de 14h00 à 16h00, au manoir de la Ville Cotterel à Montauban-de-Bretagne.

■ ASSAINISSEMENT

Les habitants du bourg, concernés par la mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales, ont reçu en avril 2015 un premier courrier les informant qu'ils disposaient d'un délai légal de deux ans pour se mettre en conformité. Ce délai touche à sa fin. Aussi, pour ceux et celles qui n'auraient pas entamé leurs transformations ou qui émettraient un doute quant à leur degré de conformité, il devient impératif d'entamer les démarches nécessaires en vue d'une mise aux normes en matière d'assainissement collectif. Pour rappel, les eaux usées doivent être raccordées sur les nouveaux tabourets posés en limite de propriété et les eaux pluviales dirigées vers le réseau utilisé jusqu'alors ou évacuées en milieu naturel ou en surface. La mairie se

tient évidemment à leur disposition pour toute information ou conseil. Quoiqu'il en soit, il doivent y penser.

■ MEDREACT

Le Médreac a changé d'adresse mail pour la collecte de vos informations. Déposez-y vos informations avant le 20 de chaque mois en mairie. Nouvelle adresse :

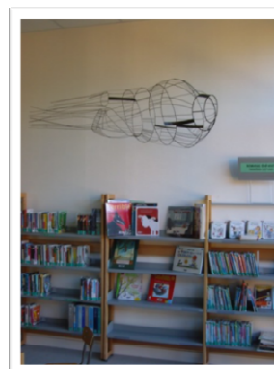
medreact2@orange.fr



...Act'ivités

Médiathèque

Toute l'équipe de la Médiathèque vous souhaite ses meilleurs vœux, en cette nouvelle année 2017 et de nombreuses belles lectures..



■ Actualités

Venez emprunter de nouveaux ouvrages disponibles au fur et à mesure, comme par exemple :
« Babylone » de Yasmina Reza ou « **La succession** » de Jean-Claude Dubois et le prix Goncourt 2016 et le Goncourt des Lycéens, des romans policiers comme « le bazar des mauvais rêves » de Stefan

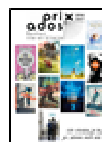
King, ou « un bon écrivain est un écrivain mort » de Guillaume Chérel ou le dernier de Eric-Emmanuel Schmitt « l'homme qui voyait à travers les visages » ou encore « Sur les chemins noirs » de Sylvain Tesson, ou le dernier livre de Rowling « Harry Potter et l'enfant maudit ! » ou encore le dernier livre de Françoise Bourdin et tant d'autres livres pour tous les goûts !

■ Expo



Exposition à découvrir jusqu'au 24 Février 2017 :
« Sorcières » Cette exposition se compose de panneaux illustrés interactifs sous forme de décors sur le thème des sorcières, elle sera accompagnée de documents (livres, CD, DVD,...). Elle est prêtée par la Médiathèque départementale.

■ Idées



Prix Ados 2017 : Cette année 10 ouvrages disponibles à découvrir à la Médiathèque... Tous les ados peuvent emprunter même non inscrits.

PRIX des Incorruptibles 2017 : Comme en 2016, deux sélections : CM2 /6^{ème} et [CE2 / CM1](#) sont proposés en prêts aux usagers et aux classes des écoles de Médreac. Tous les élèves peuvent emprunter même non inscrits.

Rallye lecture pour les classes de l'école privée avec une liste de romans et d'albums en lien avec le polar : Cette année une vingtaine de titres disponibles à la Médiathèque. Tous les élèves peuvent emprunter même non inscrits.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi	16H30 à 18H30
Mercredi	10H30 à 12H30 / 14H à 16H30
Vendredi	16H30 à 18H 30
Samedi	10H00 à 12H30